

Bureau d'Etude des Sans-Papiers (BESP)
Analyse n°2 – 10 mai 20
Observatoire de la pandémie de covid-19 parmi les sans-papiers

Pour protéger les plus vulnérables, il est urgent d'entamer une analyse sociale des populations menacées ou victimes de la pandémie de covid.19

Au 7 mai, deux types d'analyses sont proposées par les experts et le gouvernement : une analyse sanitaire et une analyse économique. Parfois, certains rajoutent des nécessités « humaines ».

Ce qui est complètement absent, c'est une analyse sociale de la manière dont la pandémie touche(ra)it les « populations vulnérables ».

C'est pourquoi, nous entamons ici une simple observation de tous ces lieux de vie individuelle, collective, volontaire ou forcée, qui sont concernés...

Dans notre Communiqué n°1, nous avons qualifié les 100.000 sans-papiers comme un des angles morts de la gestion du covid-19 en Belgique. Depuis lors, plusieurs prises de position publiques rappellent –si besoin était- qu'ils ne sont pas les seuls. Il nous semble important d'objectiver qui sont les populations vulnérables ?

Rappelons d'abord la prise en compte tardive des Maisons de Repos et de Soins ...

Pourtant, le risque était évident et ne pouvait pas être méconnu : les personnes y sont concentrées ; avec de nombreux facteurs de comorbidité ; elles sont très âgées (et donc très sensibles au virus) ; le personnel soignant ne disposait pas du matériel de protection nécessaire, s'épuisait à la tâche et contribuait sans doute à véhiculer le virus d'une chambre à l'autre ; les hôpitaux étant saturés, certains auraient même témoigné que ces vieillards - « qui allaient de toute manière décéder vu leur âge avancé » - n'y étaient pas prioritaires.

Le résultat : plus de 50% des personnes décédées en Belgique sont mortes dans les Maisons de Repos et de Soins (environ 4.000 personnes à cette étape). Leur prise en compte par les statistiques officielles de Sciensano a pour une bonne part été tardive, voire rétroactive !

Comment expliquer ce retard de prise en compte des MRS ... et éviter de découvrir de nouvelles populations vulnérables a posteriori plutôt que d'avoir une politique de prévention ?

Ne faudrait-il pas faire une analyse sociale des occupants de ces MRS qui sont décédés ?

Lorsque des adultes sont en perte d'autonomie, qui a les moyens de rester à domicile, dispose d'une maison assez large, d'un jardin, et peut payer des aides à domicile ? Et évite ainsi la contagion ?

Dans LE SOIR du 9 mai, la Ministre Wallonne¹ affirme que « En Wallonie, deux tiers des centres d'hébergements n'ont pas été touchés par le Covid-19. ». Lesquels ont été touchés (1/3), lesquels ne l'ont pas été (2/3) ? Quelles étaient les caractéristiques sociales comparées des populations des institutions concernées dans les 2 cas ?

Y a-t-il des différences de mortalité entre les MRS occupées principalement par des personnes de condition modeste (par exemple soutenues par un CPAS) et celles qui vivent dans des sortes de séniories privées, disposant de grandes chambres et d'un encadrement sanitaire (coûteux) très développé ?

L'absence de prise en compte de la question sociale, l'absence de statistiques sociales dans les rapports de Sciensano

Nous relevons ici l'absence de statistiques sociales dans les bulletins statistiques de Sciensano. Pourtant, plusieurs experts relèvent l'absence de prise en compte suffisante de la question sociale aujourd'hui aujourd'hui :

Dès le 5 mai, Céline Nieuwenhuys², de la Fédération des services sociaux, seule représentante du secteur social dans le GEES, regrette – elle aussi - l'absence de toute communication sur le volet social.

Le rapport du GEES note, par exemple, l' "augmentation aigüe de la pauvreté pendant le confinement qui nécessite une action urgente" ; ou attire encore l'attention sur l'"accès aux soins de santé pour les personnes vulnérables".

Dans LE SOIR du 9 mai, Emmanuel André³ précise pourtant les rôles de chacun, et les angles morts :

« Le monde politique est élu par les citoyens, qui lui confient la responsabilité de prendre des décisions, par nature, complexes. Le rôle du scientifique, c'est l'analyse et l'avis. Et c'est très

¹ Le Soir du 9 mai

https://plus.lesoir.be/archives/recherche?word=En%20Wallonie%2C%20deux%20tiers%20des%20centres%20d%E2%80%99h%C3%A9bergements%20n%E2%80%99ont%20pas%20%C3%A9t%C3%A9%20touch%C3%A9s%20par%20le%20Covid-19.&sort=date%20desc&datefilter=lastyear&form_build_id=form-AiXv-LMeLDGV-KecMiDLaVD0mIPt-NBMQcxCMNhK3xo&form_token=0yiGvozr8zJiVSERaKwQQ-hYTihZee4Pc_pKF4SWfM&form_id=dpidamwidgets_damsimplesearch_content_type_search_form

² La Libre du 5 mai : <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/marius-gilbert-membre-du-groupe-d-experts-revient-sur-une-mesure-polemique-du-deconfinement-il-n-y-a-pas-eu-de-pression-du-politique-pour-retarder-les-retrouvailles-en-famille-5eb06b4e7b50a67d2e1184a5>

En rtbf, le 27 avril, elle prône « quatre types de mesures sociales urgentes à prendre dans les prochains jours. "Premièrement, il faut trouver rapidement le moyen de relever tous les minima sociaux, allocations, chômage temporaire, sinon rapidement tous les CPAS vont être débordés de demandes d'aides auxquelles ils ne pourront pas répondre. Deuxièmement, il faut pouvoir automatiser rapidement aussi l'accès à toute une série de droits, tout simplement car les gens précarisés, vu le confinement, ne peuvent se rendre physiquement dans les services ad hoc. Troisièmement, il faut transformer l'aide alimentaire – délivrée notamment par les banques alimentaires, alors que les gens ne peuvent se déplacer en bus, en tram que difficilement pour aller chercher leur colis – en bons d'achat dans les magasins, ce serait plus simple, plus accessible pour ceux qui en ont besoin, cela rendrait les gens plus autonomes aussi dans leur alimentation. Enfin, pour les familles, il faut prévoir des mesures spéciales d'aide, à côté des allocations familiales, vu les dépenses supplémentaires liées au confinement, aide à l'achat d'ordinateur aussi pour que les enfants puissent suivre l'enseignement à distance par ex. Autant d'éléments importants".

³ Qui <https://plus.lesoir.be/299750/article/2020-05-09/emmanuel-andre-en-etant-prepares-aurait-peut-etre-pu-eviter-le-lockdown>

bien qu'il ait un rôle plus important. J'aimerais d'ailleurs voir d'autres disciplines intervenir dans le débat : les sciences sociales, la santé mentale manquent parfois pour l'instant. »

Dans LALIBRE⁴ du même jour, Thierry Eggerickx enfonce le clou :

"Une étude récente que nous avons menée a démontré que les groupes sociaux défavorisés se caractérisaient par une espérance de vie plus basse que le sommet de l'échelle sociale. Cette différence se marque également au niveau de l'état de santé et des comorbidités, un facteur qui augmente le risque de mourir du Covid-19. On pourrait donc légitimement supposer que la surmortalité que l'on observe, dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, concerne davantage les plus défavorisés que les personnes situées en haut de l'échelle sociale. De plus, ceux-ci sont proportionnellement plus présents en ville, dans des appartements avec une densité d'occupation plus importante... Autant de facteurs qui influencent le risque de contagion et de développer des formes sévères de la maladie."

Conclusion ? "Cette crise sanitaire est sans nul doute un révélateur des inégalités sociales, mais va plus que probablement les exacerber."

En outre, "la dimension sociale pourrait aussi expliquer en partie ces différences spatiales".

Quant à la différence Flandre-Wallonie (1,5 contre 1,6 selon le Pr Eggerickx), elle pourrait - - une hypothèse à ce stade car les données ne permettent pas de le prouver - s'expliquer aussi par l'effet social.

L'épidémiologiste Raphaël Lagasse (ULB), sur base des données Sciensano, rapporte une plus grande différence entre Flandre et Wallonie (+45 % et +62 % du 16 mars au 26 avril). Mais il rejoint de manière générale l'analyse du Pr Eggerickx : "D'un point de vue épidémiologique, ce virus ne change pas les choses, mais il renforce les tendances existantes. Quand on dit : les gens précarisés vont souffrir plus de ce virus, c'est déjà le cas pour d'autres causes sanitaires. On ne doit pas non plus s'étonner de voir une surmortalité plus élevée en Wallonie qu'en Flandre ; c'est un phénomène qu'on décrit depuis plus de 30 ans. La Wallonie a toujours une surmortalité, notamment une mortalité évitable, par rapport à la Flandre. Quand une épidémie vient souffler sur les braises, cela aura forcément plus d'effet là où les braises sont plus rouges..."

Les chiffres quotidiens publiés par Sciensano n'apportent aucun indicateur social !

Sciensano⁵ est une institution publique, dotée de la personnalité juridique, créée par la loi belge du 25 février 2018. C'est donc l'organisme officiel qui assume des missions en matière de santé publique, et qui est chargée de récolter⁶ et de diffuser l'ensemble des statistiques quotidiennement. Elle est à la base des conférences de presse quotidiennes sur l'évolution de la pandémie en Belgique, et contribue donc aux décisions politiques prises par le Conseil national de sécurité.

⁴ <https://www.lalibre.be/planete/sante/la-surmortalite-liee-au-covid-19-touche-davantage-les-hommes-les-bruxellois-et-les-precarises-infographies-5eb5be0f7b50a67d2e35bca8>

⁵ <https://www.sciensano.be/fr/sujets-sante/coronavirus/role>

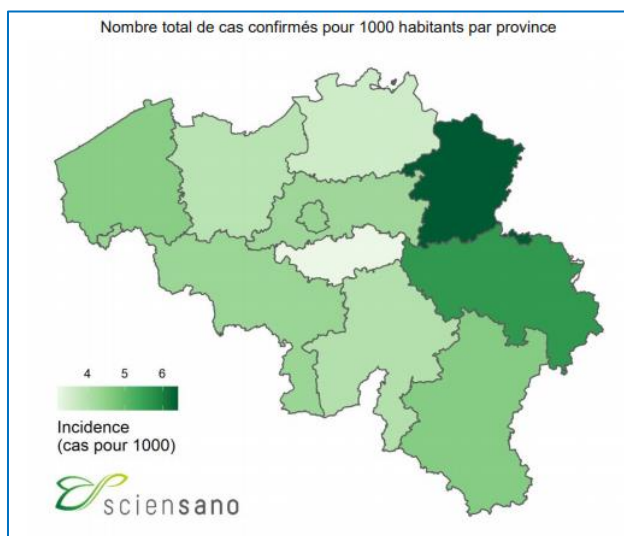
⁶ De plus, les conditions de récolte, de stockage des données, et de protection de la vie privée, interrogent Jacques Englebert, avocat et professeur en droit de la procédure civile à l'ULB, qui estime que « Sciensano est bien trop opaque ». (LaLibre du 11 mai 20) <https://www.lalibre.be/belgique/societe/coronavirus-on-se-focalise-sur-l-application-mais-le-tracage-manuel-est-plus-problematique-5eb82cbbd8ad580d3d8c9b9e>

Dans les statistiques⁷ auxquelles nous avons accès pour la Belgique, sont relevés les critères suivants :

- Le lieu de décès, en hôpital ou en MRS (quasi pas de chiffres en dehors de ces deux catégories)
- Le nombre de tests effectués, et le % de tests positifs
- Les flux hospitaliers (entrée et sorties en hôpital, spécialement aux soins intensifs)
- Le sexe (plus d'homme que de femmes)
- L'âge (des porteurs positifs, des hospitalisés, des décès)
- La province, la Commune (max dans le Limbourg, minimum dans le Brabant wallon)

Nous ne trouvons malheureusement aucune statistique sociale : que sait-on des personnes testées ? Reconnues positives ? Hospitalisées ? En soins intensifs ? Et décédées ? Quelques critères d'admission dans les hôpitaux doivent forcément pourtant exister :

- D'où viennent ces personnes hospitalisées ? de leur domicile ? d'une MRS ? de prison ? d'un centre fermé ? de centres d'accueil ? d'institutions pour personnes handicapées ? de la rue ? ... ou sont sans-papiers ?
- Combien sont hospitalisées sans mutuelle ? Combien bénéficient, a priori ou a posteriori, d'un réquisitoire d'un CPAS ? Combien sont arrivés à l'hôpital sans-papiers ?



Source : Sciensano du 6 mai 2020

Comment faut-il par exemple expliquer ce maximum dans le Limbourg ? par la proximité de la Hollande (qui n'applique pas les mêmes règles de confinement, mais 2 autres provinces sont aussi limitrophes ?) - ou parce que c'est une zone ouvrière, anciennement minière, et notamment issue de l'immigration⁸ turque ? Pourquoi aussi une forte mortalité à Mons⁹ ?

⁷ <https://covid-19.sciensano.be/fr>

⁸ Trois études anglaises, dont une analysée par l'UCL, mettent en évidence que « le Bureau national des statistiques britannique avait ainsi montré début mai que le nouveau coronavirus tuait deux fois plus dans les quartiers défavorisés d'Angleterre, généralement plus peuplés par des minorités ethniques » (La Libre du 7 mai 2020) <https://www.lalibre.be/planete/sante/une-etude-britannique-montre-que-certains-ont-deux-a-trois-plus-de-risque-de-mourir-du-coronavirus-5eb38f427b50a67d2e2682c2>

Et pourquoi des chiffres les plus faibles dans le brabant wallon, pourtant proche de Bruxelles où le taux de mortalité est le plus élevé du pays ? Parce que les habitants du BW viennent mourir dans les « grands » hôpitaux à Bruxelles ? Ou parce que les conditions sociales favorables dans lesquelles ils vivent permettent de limiter la transmission du virus ?

Nous n'avons pas le temps d'attendre les études des sociologues et démographes dans 2 ou 3 ans, une fois les chiffres « complets » et la pandémie « terminée ». Nous voulons ces informations en temps réel, comme outil de prévention !

Nous appelons les parlementaires à interpellier d'urgence sur l'ensemble de ces questions, et les experts à plancher sur ces questions sociales dès maintenant.

D'où la nécessité de très modestement – sans moyens autres que quelques bénévoles, l'expérience des sans-papiers eux-mêmes et l'intérêt de chercheurs en sciences sociales - de commencer à mettre en place notre propre observatoire de l'impact du coronavirus sur les « populations vulnérables » !

Outre les MRS, quels sont les lieux à risques et les publics « vulnérables » ?

1.

Les sans-papiers, dans les « occupations », mais pas seulement...

Nos propres informations proviennent des videoconférences que nous tenons de manière hebdomadaire. Nos témoignages sont confirmés par des appels téléphoniques. Nous illustrons ici les situations de 3 lieux collectifs de vie (dites « occupation ») de sans-papiers.

Voix des sans-papiers de Liège

« VSP Liège occupe 5 maisons contiguës et abrite actuellement 63 personnes. Le confinement est suivi à 100%. Les camarades qui sont sortis pour travailler ont été priés de rester en dehors de nos locaux jusqu'à la fin du confinement. Cela a permis de diminuer le nombre de personnes par chambre, et de garder une certaine distance.

Point de vue alimentation, France A. nous apporte des vivres tous les 2 jours, ainsi que d'autres bienfaiteurs qui pensent à nous. Nous ne sortons que pour des courses alimentaires urgentes, on y veille minutieusement. Nous ne sortons que pour des besoins alimentaires urgents, on y veille minutieusement.

Nous avons sensibilisé les occupants aux méthodes « barrière », acheté de l'alcool et des masques. Pour le moment, ça pas, il n'y a pas de maladie déclarée. »

■ Contacts : Mamadou Guisset et Sédar (Voix des Sans-Papiers à Liège, 0492 241 043)

⁹ <https://plus.lesoir.be/299715/article/2020-05-08/le-coronavirus-particulierement-meurtier-dans-trois-arrondissements-belges>

Voix des sans-papiers de Saint-Josse

« Cette occupation abrite 95 personnes, principalement Guinéennes, issues de zones où à l'époque sévissait l'épidémie d'Ebola, et qui empêchait ainsi toute possibilité de retour au pays. La Commune de Saint-Josse a toléré notre présence dans un bâtiment depuis lors. Le 8 avril, un vieux de 62a est hospitalisé, nous sommes restés sans nouvelles de lui pendant plusieurs jours, puis un médecin nous a confirmé qu'il était diagnostiqué un covid 19. Il est par ailleurs diabétique.

Nous avons beaucoup de cas de « grippe », nous sommes donc inquiets. Soutenus par médecins du monde et Athéna, avec eux on a établi la liste des contacts proches du vieux, ainsi que la liste des plus de 65 ans, qui sont ainsi suivis.

Le 17 avril, une femme a été à l'hôpital et retenue là-bas, elle a aussi le diabète. Elle est sortie depuis lors.

Point de vue alimentation, nous bénéficions de l'aide d'associations, de nos réseaux sociaux, de personnes de bonne volonté, qui nous fournissent des produits de 1^{ère} nécessité.

Tout le monde reste, personne ne va travailler, mais la distanciation sociale reste très difficile. (le reportage de la VRT¹⁰ dans les locaux montre l'extrême promiscuité dans ce bâtiment).

Le Bourgmestre a réquisitionné l'auberge de jeunesse de la commune, pour y loger les femmes en difficulté. 11 femmes sans enfants y logent actuellement. Une femme avec enfant a trouvé une place mieux adaptée dans une autre occupation. »

- Contacts : Mamadou Diallo (Porte-parole de la Coordination, 0493 995 444) et Bintou Touré (Porte-parole des femmes sans-papiers, 0466 281 442)

Voix des sans-papiers (groupe « historique », actuellement à Ixelles et Molenbeek)

Ce collectif de sans-papiers a déménagé 14 fois ces 3 dernières années ! Il occupe aujourd'hui des locaux à Ixelles (73 personnes) et à Molenbeek (23 personnes).

Nous essayons de respecter les consignes du gouvernement, mais c'est compliqué notamment vu l'absence de ressources financières (non-travail), la situation est stressante et les nerfs à vif, mais on arrive à gérer.

Nous avons organisé des séances d'information avec une amie qui travaille dans la prévention, nous avons expliqué les procédures, nous rappelons en permanence les règles. Les personnes qui sortent se désinfectent les mains à l'entrée.

Côté alimentaire, on a fait une liste de nos besoins, on a reçu pas mal de dons de nos soutiens.

¹⁰ Lien film vrt <https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2020/04/21/mensen-zonder-papieren-in-coronatijden-wij-zijn-de-vergeten-me/>

Côté communal, nous sommes déçus. Au début du confinement, on a interpellé le CPAS, sans réponse. Puis la Commune, une échevine écolo nous a appelés, mais ses propositions ne correspondaient pas à nos besoins. Nos demandes de rencontre avec le Bourgmestre n'ont jamais abouti.

Vu la précarité de notre occupation, nous travaillons avec une avocate à une demande de réquisition par la Commune de l'immeuble que nous occupons à Ixelles.

À notre connaissance, une personne (un homme de 30 ans) présentant les symptômes à Molenbeek, a été strictement isolée après l'avis de deux médecins, mais non testé.

■ Contact : Modou Ndiaye (Porte-parole de la Coordination, 0499 884 821)

Plusieurs autres cas ont été relatés lors de nos vidéo-conférences : 1 cas avéré au sein de la coordination a été hospitalisé et est aujourd'hui guéri ; 1 personne du Collectif des afghans a présenté les symptômes (non testé) et confinée sur place ; 2 du collectif des latinos ont été hospitalisés, et sont guéris.

2.

Les centres d'accueil de personnes handicapées

Comme dans les MRS, homes pour personnes âgées, le secteur des personnes handicapées s'inquiète. En Région bruxelloise, les tests pour le personnel et pour les personnes hébergées étaient annoncés pour la semaine du 20 avril, pour les 6 premiers centres. Il y en a aussi 27¹¹ autres, rien qu'à Bruxelles.

Dispose-t-on des premiers résultats ? Les parlementaires bruxellois peuvent-ils poser des questions sur les résultats de ces tests ?

Autre crainte, levée par Rudy Vervoort : « aucune discrimination sur base du handicap n'est pratiquée, de même qu'aucune discrimination¹² ne limite l'accès aux soins hospitaliers et aux soins d'urgence. Le handicap n'est pas et ne sera jamais un critère de sélection pour accéder aux soins" ...

En Région wallonne¹³, « près de 400 structures, quelque 18.000 bénéficiaires et 23.000 travailleurs, soit un total d'environ 41.000 personnes, seront dépistées dans les prochains jours, environ 4.000 tests étant prévus quotidiennement. »

Les tests commencent en principe le 6 mai, soit 2 mois après le début de la pandémie ! Quelle est la situation dans ces centres ?

Tant en Région bruxelloise qu'en région wallonne, ces institutions dépendant des Régions, ces chiffres devraient être disponibles régulièrement et publiés dans les rapports Sciensano.

¹¹ <https://pro.guidesocial.be/associations/centres-hebergement-adultes-handicapes-1629.html>

¹² Heureusement ... le contraire ne serait-il pas de l'eugénisme ?

¹³ <https://www.lalibre.be/belgique/societe/les-tests-debuteront-mercredi-dans-les-institutions-pour-personnes-handicapees-en-wallonie-5eb168bf7b50a67d2e183058>

3.

Les prisons

Il y a en Belgique une importante surpopulation carcérale, et donc les prisons sont un lieu potentiel d'explosion du coronavirus.

La surpopulation et les conditions de détention font l'objet de rapports réguliers de la section belge de l'Observatoire international des prisons¹⁴. Dans son analyse de la situation actuelle dans les prisons, l'OIP affirme :

« À ce jour et en raison des mesures exceptionnelles liées à la crise sanitaire, nous avons tous un point commun avec les personnes détenues : nous sommes tous, d'une certaine manière, privés de liberté.

En prison, les mesures d'hygiène et de distanciation sociale qui sont pourtant obligatoires et imposées par le gouvernement ne sont pas respectées. Il faut rappeler que les personnes détenues :

- *Vivent dans une grande promiscuité (parfois à 3 dans 9m2, ce qui rend la distanciation sociale impossible) ;*
- *Sont enfermés 23h/24h ;*
- *Ne travaillent plus (sans aucune indemnité) ;*
- *N'ont plus d'activités du tout hormis une sortie au préau qui est limitée ;*
- *Vivent dans des établissements parfois vétustes, dans lesquels aucun nettoyage spécifique n'a été prévu ;*
- *Ne disposent pas des produits d'hygiène nécessaires ;*
- *Reçoivent de la nourriture en qualité et quantité insuffisantes ;*
- *N'ont parfois plus accès à la cantine, ou à des prix exorbitants ;*
- *Voient l'accès à leurs avocats ou à un médecin fortement se compliquer ;*
- *N'ont plus droit à aux visites ;*
- *Sont parfois déplacés en groupe dans un fourgon pour aller au tribunal ;*
- *Sont en contact constant avec le personnel pénitentiaire lequel effectue les fouilles corporelles et les fouilles de cellules et ne portent pas toujours les masques adéquats ;*
- *Sont également en contact avec des membres de la police ou d'autres membres de la prison qui rejoignent leurs familles à l'extérieur ;*

La crise sanitaire ne fait qu'aggraver une situation déjà précaire. Elle mènera nécessairement à des tensions et des incidents plus graves si rien n'est entrepris pour les protéger eux aussi de cette maladie infectieuse.

Tant le Conseil de l'Europe, le Haut-Commissaire de l'ONU, le CPT, l'OMS, le CCSP que de multiples associations et ONG sont unanimes : pour éviter la propagation du COVID19 il convient de réduire considérablement et drastiquement la population carcérale. »

La pandémie a amené le gouvernement à diminuer le nombre de personnes incarcérées : le nombre de personnes incarcérées a été diminué de 11.000 à environ 9.500 personnes, par une interruption de peine (dans certains cas précis), la diminution des mandats d'arrêt et le

¹⁴ Section belge de l'Observatoire international des prisons

report des ordonnances de capture. Ces libérations se sont faites pour une part sous bracelet électronique. Le Soir¹⁵ du 5 mai précise :

« le 5 mars, les prisons belges accueillait au total 10.825 détenus, dont 490 femmes. Deux mois plus tard, selon les chiffres de lundi fournis par la direction générale de l'administration pénitentiaire, on en dénombre 9.634, dont 427 de sexe féminin, soit une baisse de 11 %. On se rapproche ainsi de la capacité réelle des prisons, même s'il reste un excès de 384 prisonniers et de grandes disparités. »

Quel est l'impact du covid-19 dans les prisons belges¹⁶ ? Des premiers cas y étaient apparus dès le 26 mars. Dépendant du Ministre de la Justice, ces chiffres devraient être facilement accessibles quotidiennement, tant pour le personnel que pour les détenus. Nous demandons que ce chiffre soit repris dans les rapports de Sciensano.

4.

Les centres fermés

Les centres fermés sont des sortes de prison pour des gens dont le seul « crime » est d'être sans-papiers ; ils y sont en rétention avant expulsion du territoire. Nous ne reviendrons pas sur la détention d'enfants en centres fermés en 2016, décision qui a été heureusement cassée.

Actuellement, il y a 6 centres fermés, avec une population d'environ 500 personnes.

Un reportage RTBF¹⁷ du 9 avril montre la situation dramatique dans ces centres. Sur ces bases, et en vue de « maintenir les distances sociales dans le cadre de la crise du covid.19 », la Ministre a été amenée à relâcher 294 personnes, et en maintenir 204 en détention.

L'article précise de plus :

L'Office nous a expliqué que la priorité a été donnée, pour décider des libérations, aux personnes plus âgées, aux malades chroniques, aux personnes à risques. "Toutes les personnes qu'on a libérées ont été prises en charge par des amis, de la famille, on ne les a pas mis à la rue" explique-t-on de façon officielle. Des témoignages non-recoupés font état de gens qui dorment en rue.

Depuis le début du confinement, et malgré l'arrêt de la circulation aérienne, y a-t-il encore eu des expulsions ?

Ces Centres fermés dépendant de la Ministre de l'Asile et Migrations, nous supposons que la situation est suivie de près et que les chiffres sont également disponibles de manière régulière. Nous demandons que ces chiffres soient intégrés aux rapports de Sciensano.

¹⁵ <https://plus.lesoir.be/298926/article/2020-05-05/mesures-liees-au-confinement-les-prisons-belges-comptent-1610-detenus-en-moins>

¹⁶ https://www.rtbef.be/info/belgique/detail_coronavirus-pour-le-ministre-geens-la-situation-dans-les-prisons-est-normale?id=10468339

¹⁷ https://www.rtbef.be/info/belgique/detail_nourriture-avariee-cachot-pour-les-malades-distanciation-pas-respectee-le-quotidien-dans-un-centre-ferme-au-temps-du-coronavirus?id=10479522

5.

Les centres d'accueil pour demandeurs d'asile

Dans La libre du 29 avril, Marine Botilde, responsable du service logistique d'un centre de demandeurs d'asile, donne une analyse de la situation dans les centres d'accueil de Fedasil.

« La Belgique compte actuellement plus de 70 centres de demandeurs d'asile (Fedasil, Croix Rouge et Partenaire). Cela représente environ 18 000 personnes (centre = ¼ de la capacité d'accueil et nombre de places total = 25000). La capacité des différents centres oscille entre 800 et 50 places, ce qui n'est pas rien ! Dans cette crise, les demandeurs d'asile doivent respecter les mêmes règles que tout le monde, c'est-à-dire le confinement, la distanciation sociale et l'hygiène ».

Ces Centres d'Accueil, dépendant eux aussi de la Ministre de l'Asile et Migrations, nous supposons que la situation est suivie et que les chiffres sont disponibles. Nous demandons que ces chiffres soient intégrés aux rapports de Sciensano.

6.

Les réfugiés, parfois migrants en transit

Ce sont des réfugiés, qui transitent notamment par le Parc Maximilien. Certains souhaitent demander l'asile en Belgique, d'autres pas. S'ils le font, ils sont par ailleurs menacés de renvoi dans le pays d'entrée en Europe, par la procédure Dublin.

À Bruxelles, leur situation a suscité un extraordinaire soutien, de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés (<http://www.bxlrefugees.be/>) . À la fois accueillis chaque soir chez des particuliers, à la Porte d'Ulysse (ouverte à toutes les personnes précaires) ou dans le hub humanitaire (avec Médecins du monde, la Croix rouge, MSF).

*« Confrontée à la mauvaise gestion de l'accueil en Belgique, la **Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés** naît en septembre 2015 et se définit alors comme un espace de rencontre et de coordination des initiatives individuelles et collectives concernées par les questions migratoires.*

*Depuis, la Plateforme Citoyenne assure, dans la mesure de ses moyens, un accueil **inconditionnel**, une réponse aux **demandes d'information**, de **formation** et **d'assistance** des exilé.e.s, migrant.e.s, demandeur.se.s d'asile, primo-arrivant.e.s et sans papiers, dans le plein respect de l'individu et de ses choix. Elle œuvre ainsi à l'intégration de ces personnes dans leur nouvel environnement.*

*La Plateforme Citoyenne **encourage** au respect d'une **politique migratoire en accord avec les conventions internationales**, et **dans le respect des droits de chacun**. Elle est persuadée que seule une solution **durable et solidaire**, fondée sur le respect des **droits humains** et la **fraternité universelle**, peut être mise en place pour faire face à la crise mondiale de l'accueil que traverse notre époque. »*

Le Hub humanitaire apporte les aides suivantes (source MDM), qui bénéficie de l'appui de la Ville et de la Région bruxelloise.

*« A l'heure actuelle, entre **800 et 1000 migrants en transit** sont présents à Bruxelles. Leur statut et le manque d'information ne leur permettent pas toujours d'accéder aux services*

institutionnels existants (santé, hébergement...). Depuis le début de l'année, le hub a accueilli en moyenne 250 personnes par jour, dont 15 à 20% de femmes. Chaque mois, ce sont en moyenne plus de 600 consultations médicales et plus de 200 consultations en santé mentale qui y sont effectuées. Le service d'information sociale et administrative (SISA) réalise pour sa part environ 180 entretiens par mois tandis que le service de rétablissement des liens familiaux facilite plus de 600 appels vers les pays d'origine et plusieurs dizaine d'entretiens visant à maintenir ou rétablir le lien avec des personnes disparues sur la trajectoire migratoire. Toujours chaque mois, 30 jeunes et enfants sont vus par le service Mena développé en partenariat avec SOS Jeunes. Enfin, deux fois par semaine, 230 personnes en moyenne se rendent au service de distribution de vêtements. »

Pendant la période de confinement, plusieurs modalités d'accueil ont dû changer, nous n'y reviendrons pas ici.

Ces réfugiés, en errance, voyagent partout en Europe et sur le territoire belge.

Ainsi, Ecolo dénonçait récemment l'expulsion d'une quinzaine de jeunes migrants qui habitaient dans un bâtiment isolé du domaine des Fawes, à Herve¹⁸. Dans la même région, des bénévoles de l'asbl « Odysée du monde » soutien d'autres transmigrants à Barchon, Olne et Soumagne.

Médecins du Monde, et les autres organismes privés qui s'occupent de ces populations, peuvent-ils contribuer à fournir des chiffres ? Nous proposons qu'ils les transmettent à Sciensano pour qu'ils soient eux aussi intégrés au rapport de l'institution.

7.

La paupérisation, l'extrême pauvreté

Toutes nos sources indiquent une paupérisation croissante des populations, qu'il est difficile de chiffrer, si ce n'est sur base des mesures prises :

- Le nombre de travailleurs confinés, aux revenus réduits¹⁹, « bénéficiant » du chômage temporaire²⁰, pour force majeure ou raison économique, ceux en arrêt maladie,
- L'augmentation des produits de première nécessité plongent les budgets des ménages les plus modestes.
- Avant la crise 1,8 million²¹ de personnes se trouvaient déjà sous le seuil de pauvreté en Belgique, soit environ 16% de la population.
- L'augmentation de la distribution de colis alimentaires (attestés notamment par le renfort de 15 millions d'€ du fédéral aux CPAS à cette fin)

¹⁸ La Gazette de Liège du 25 avril.

¹⁹ L'Echo du 18 mars annonce 400.000 personnes, bénéficiant de 70% de leur salaire brut <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/federal/quelque-400-000-travailleurs-concernes-par-le-chomage-temporaire/10215287.html>

²⁰ <https://www.onem.be/fr/documentation/feuille-info/t2>

²¹ Interview de Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, https://www.rtb.be/info/dossier/epidemie-de-coronavirus/detail_christine-mahy-le-gouvernement-federal-devrait-octroyer-une-allocation-covid-pour-soutenir-les-plus-precarises?id=10497964

Au-delà de cette « pauvreté » massive, ATD Quart monde²² attire justement notre attention sur les situations structurelles **d'extrême pauvreté**. Georges de Kerchove, membre de l'équipe nationale du Mouvement ATD Quart Monde en Belgique, relève les constats suivants, que nous partageons :

- *Si les réseaux de solidarité ne se réinventent pas d'urgence, des fléaux tels que la faim toucheront les plus vulnérables, même dans notre pays.*
- *Face à une situation de crise aussi inédite qu'imprévue, où l'on n'a jamais autant parlé des plus pauvres, mais sans guère leur donner la parole, comment se faire une grille d'analyse pertinente permettant de comprendre dans quelle société nous vivons.*
- *Lors d'une interview récente, un spécialiste disait sa confiance dans les "gros cerveaux" pour apporter des solutions à la crise. Certes, leur contribution est indispensable. Mais se priver de l'expérience et de la connaissance – à l'évidence moins reconnue - de ceux qui vivent dans une sorte de confinement précaire depuis longtemps, serait un gâchis intolérable pour tous, et une injure odieuse pour eux.*
- *L'autre jour, Dirk qui vit depuis des années dans la précarité disait : "le lockdown ? Faut pas rigoler, je suis déjà toute ma vie en lockdown... Pour nous qui vivons dans la pauvreté, c'est monnaie courante. Peut-être que maintenant les autres personnes réaliseront ce que nous vivons chaque jour".*
- *Les analyses et les recommandations recueillies par le Service et par différentes associations où les pauvres prennent la parole, sont plus que jamais d'actualité pour construire la société solidaire de demain.*

Ils partagent avec les sans-papiers nombre d'aspects communs. Pour CFS asbl, et le Bureau d'Étude des Sans-Papiers, cette vision est à la base de notre travail d'éducation populaire. Donner la parole aux 1ers concernés, confronter les savoirs, analyser avec eux les situations sur base de leurs savoirs d'expérience, et formuler des recommandations aux pouvoirs publics ... sortir du déni, enfin EXISTER !

Comme pour les sans-papiers, la comptabilisation des atteintes du covid.19 semble aujourd'hui in-chiffrable.

8.

La rue, les SDF

Au « bout du bout », il y a le sans-abrisme, il y a la rue.

Dans La Libre du 3 mai, Sarah Suarez Garcia, infirmière, Margaux Boitte, assistante sociale, témoignent :

La mission première de leur ASBL, c'est la réinsertion des personnes sans-abri. À travers le relogement, mais aussi la revalorisation des talents, le travail d'aide à l'hygiène et l'aide médicale et sociale. Des activités réduites en cette période de crise sanitaire. "Notre travail de terrain a fortement changé depuis l'apparition du coronavirus et depuis de l'évolution de la

²² <https://www.lalibre.be/debats/opinions/les-plus-pauvres-oublies-du-confinement-sont-penseurs-d-avenir-5ea996dad8ad580d3d809d64>

pandémie. En fait, tout le travail social et médical est en stand-by, puisque nous avons dû renforcer notre travail de prévention et de dépistage des premiers symptômes pour les personnes sans-abri". Nous avons par exemple parmi nos bénéficiaires des personnes qui ont perdu leur emploi du jour au lendemain avec cette crise, des personnes qui ont besoin de soins ou d'une aide élémentaire que nous essayons de leur offrir". "Outre le Covid, il y a toute une série de besoins qui ne sont pas rencontrés et que nous devons assumer en cette période, en raison de la fermeture de nombreux centres. Nous avons donc dû remédier à ces besoins qui ne s'arrêtent pas en période de crise sanitaire puisqu'il s'agit de besoins de base : comme, tout simplement, manger et boire"

Qu'en est-il pour le confinement ? "Il n'est tout simplement pas possible lorsqu'on vit dans la rue. Et le message qu'on voudrait rappeler est simple : les sans-abri ont besoin d'urgence d'être protégés, dépistés et relogés". Dans leur vie de tous les jours, les personnes que nous aidons ont en fait beaucoup de problèmes autres que les nôtres, autres que le virus. Leurs besoins primaires ne sont plus assouvis, sans oublier leurs autres problèmes de santé. Nous avons de réelles craintes sur le long terme puisque, justement, beaucoup des personnes qui vivent en rue ont une santé encore plus fragile, d'où l'urgence d'un dépistage de masse et urgent. La précarisation plus importante de la population est aussi à craindre, vu que la crise est aussi économique, et l'association s'en rend compte sur le terrain. Depuis près de trois semaines, on découvre un public différent. Cela nous rappelle que le sans-abrisme est une absurdité, c'est encore plus notable en cette période de pandémie"

Conclusion :

Notre Bureau d'étude est conscient du caractère limité de notre apport, mais nous appelons chacun à y contribuer pour avoir une meilleure connaissance des « populations vulnérables », et de l'impact du covid.19 sur elles.

Nous appelons les chercheurs en épidémiologie, en sciences sociales, à prendre le relais de cette réflexion, c'est leur métier et ils en ont les compétences. Pour cela, nous pensons qu'il est de la responsabilité des pouvoirs publics de charger leur outil statistique, Sciensano, de prendre en compte immédiatement tous ces publics vulnérables dans leurs statistiques. Comment imaginer une prévention efficace sinon ?

Concernant la publication d'indicateurs sociaux dans les rapports de Sciensano, nous suggérons le tableau suivant, et que ces chiffres soient mis à dispositions immédiatement des chercheurs en épidémiologie et en sciences sociales, des publics 1ers concernés et du « grand public » :

	Critères (à affiner) entre scientifiques & publics concernés	Lieu	Population totale concernés	Nb de tests réalisés	Testés + ou symptômes	Nb Hospitalisation	Nb Soins intensifs	Nb Décès
Sans-papiers								
Adultes handicapés								
Prison								
Centres fermés								
Centres FEDASIL								
Réfugiés, parfois migrants en transit								
Extrême pauvreté								
SDF								
Autres ?								

Et les sans-papiers dans tout cela ?

Sans droits (sauf à l'aide médicale urgente via les CPAS, mais les études montrent que seuls 10 à 20 % y ont recours), sans existence légale ... et pourtant estimés à 100.000 en Belgique, les sans-papiers estiment faire partie des publics les plus précarisés, et donc les plus à risques dans cette pandémie.

Ce combat pour la reconnaissance et leur prise en compte, ils ne peuvent pas et ne veulent pas le mener seuls.

Les sans-papiers sont solidaires avec ces multiples victimes de la gestion de la crise du covid.19, à la fois par principe, parce qu'ils estiment être partie intégrante de tous les « abandonnés de la crise », ce que nous appelions l'angle mort de celle-ci.

Les sans-papiers espèrent aussi une solidarité réciproque, là où la tendance est de diviser la population en catégories, voire de les opposer.

Parce que les sans-papiers ont été dans certaines périodes de leur vie (lorsqu'ils étaient en procédure de demande d'asile avant d'être déboutés), des travailleurs déclarés, travaillant aux côtés des travailleurs belges.

Les sans-papiers d'aujourd'hui ont parfois été accueillis dans des centres d'asile de FEDASIL, à leur arrivée en Belgique.

Certains ont eu, parmi leurs amis, l'expérience de l'enfermement dans des centres fermés, et de leur expulsion vers les pays d'origine sans prise en compte des situations qui les avaient amenés à migrer²³.

D'après notre enquête de 2018, les sans-papiers ont été, pour un tiers d'entre eux, pour une courte ou une longue période dans la rue, sans domicile ni toit.

En matière de logement, les sans-papiers ont vécu et vivent encore le nomadisme, la nécessité de passer d'un logement précaire à un autre logement précaire, obligeant parfois leurs enfants à changer d'école à chaque déménagement.

Ils ont tous connu, et certains le vivent à nouveau aujourd'hui, des périodes de leur vie où la nourriture a vraiment manqué, pour eux et leurs enfants.

Bien sûr, on peut améliorer leur sort, par un soutien financier, des colis alimentaires ou en facilitant l'accès à l'aide médicale urgente.

Ils expriment aujourd'hui clairement leur volonté :

« Mais nous n'avons pas pour vocation d'être et de rester des assistés, nous sommes ici parfois depuis 20 ans (moyenne 9 ans), et nous voulons enfin contribuer pleinement à l'avenir de ce pays, et notamment en cette période de relance nécessaire de l'économie.

²³ En 2018 par exemple, le cas de l'expulsion de soudanais vers une dictature, par le secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration https://www.rtb.be/info/belgique/detail_expulsion-de-soudanais-theo-francken-interroge-a-la-chambre-sur-les-conclusions-du-rapport-du-cgra?id=9858798https://www.rtb.be/info/belgique/detail_expulsion-de-soudanais-theo-francken-interroge-a-la-chambre-sur-les-conclusions-du-rapport-du-cgra?id=9858798

*C'est pour cela que, au-delà de notre prise en compte à côté des autres laissés pour compte du covid.19, nous demandons depuis 5 ans en tant que Coordination, **notre intégration dans l'état de droit**, avec tous les droits et toutes les obligations qui en découlent. Nous voulons des critères clairs permettant de régulariser notre situation et, pour mettre fin aux abus du « pouvoir discrétionnaire du ministre », la création d'une commission indépendante pour en décider. »*

Pour la Coordination des Sans-Papiers, ses porte-paroles :

- Modou Ndiaye (Porte-parole de la Coordination, 0499 884 821)
- Mamadou Diallo (Porte-parole de la Coordination, 0493 995 444)
- Serge Bagamboula (Porte-parole de la Coordination, 0493 291 974)
- Bintou Touré (Porte-parole des femmes, 0466 281 442)
- Mamadou Guisset et Sédar (Voix des Sans-Papiers à Liège, 0492 241 043)

Pour le BESP, vous contacterez utilement contact.besp@cfsasbl.be

Analyse n°2 du Bureau d'étude des sans-papiers, BESP,

Éditeur responsable, corédacteur : Alain Leduc, CFS asbl, avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Site de la Coordination des sans-papiers : www.sanspapiers.be

Mail du BESP: contact.besp@cfsasbl.be

Site du BESP *en construction* : www.besp-sanspapiers.be